Syndicat des travailleurs et travailleuses des postes
Section locale de Montréal

CONVOCATION

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DES MEMBRES
MERCREDI, LE 22 FÉVRIER 2023
À 18H30 PRÉCISES

ÉDIFICE FTQ (Métro Crémazie)

565, boul. Crémazie Est (Montréal) 2e étage
Stationnement gratuit situé au 545, boul. Crémazie Est, 4e sous-sol
(Édifice Louis-Laberge)

****N'oubliez pas de conserver votre coupon de stationnement pour le présenter au secrétariat à l'entrée de la salle.**

ORDRE DU JOUR

- Ouverture de l'assemblée générale;
- Approbation du procès-verbal de l'assemblée générale du 25 janvier 2023;
- Demandes d'admission des nouveaux membres;
- Rapports mensuels du secrétaire-trésorier sur l'état de variation de la caisse générale du mois de janvier 2023;
- Rapport de la réunion du Comité exécutif du 13 février 2023;
- Résolutions;
- Démissions et mises en nomination des délégué(e)s syndicaux;
- Affaires générales;
- Levée de l'assemblée.

N.B. : Les membres désirants obtenir une libération syndicale sans solde pour assister à l'assemblée générale doivent contacter le confère François Senécal au (514) 593-3953, poste 226, et ce, au moins 5 jours ouvrables avant l'assemblée.

NOTA : Seuls les membres en règle de la Section locale de Montréal présentant leur carte de membre du Syndicat des travailleurs et travailleuses des postes sont admis à l'assemblée. Durée maximale : 3 heures 30 minutes, référence article 801 des règlements)

Syndicalement,

François Kirsch
Secrétaire-trésorier
STTP - Section locale de Montréal
FK/go sepb-574

Montréal, 10 février 2023 / **328**